

CHIENS ERRANTS

Il est rappelé qu'il appartient à chaque propriétaire de chiens de garder ceux-ci dans leur propriété, notamment pour des raisons de sécurité.

A.S.C.S.S. ORGANISE

ASCSS Hockey en salle organise:
SOIRÉE ANTILLAISE
Samedi 19 octobre 2013 Soirée dansante
 18€ menu antillais
 10€ menu enfant jusqu'à 12 ans
 Salle polyvalente à 20h
 Réservation avant le 4 octobre:
 Au 06.86.71.16.82 ou 02.35.08.09.98 après 18h
 par mail: christine.hunkeler@club-internet.fr
SERVAVILLE - SALMONVILLE

A compter du 17
Septembre.....Camion Burger.....



**NOUVEAU
A PARTIR DU
17 SEPTEMBRE UN CAMION
BURGER VOUS PROPOSE**

**TOUS LES MARDIS SOIRS
DE 18h45 A 21h30 SUR LE PAR-
KING DE LA MAIRIE DE SERVA-
VILLE ET LE VENDREDI SOIR A
CATENAY (MAIRIE)**

Burger : 5,50 €
 Formule Burger : 7,50 €
 (burger dessert boisson)
 Américain : 5 €
 Formule Américain 7 €
 (Américain, dessert, boisson)
 Frites Saucisses : 4,50 €
 TEL. 06/38/13/10/92



REPUBLIQUE FRANCAISE
 COMMUNE DE SERVAVILLE-SALMONVILLE

MARDI 24 SEPTEMBRE 2013

PUBLICATIONS MUNICIPALES N° 6

DECHETTERIE : HORAIRES D'HIVER

A partir du 4 Novembre inclus et jusqu'au 2 Décembre inclus, la déchetterie sera ouverte :

TOUS LES LUNDIS DE 16H A 17H30

Elle sera fermée aussitôt après le 2 Décembre et ne rouvrira pas pendant la période hivernale.

RAPPEL :

BENNE A FERRAILLE : une benne à ferraille uniquement est mise à disposition du public dans l'enceinte de la déchetterie, aux jours et heures d'ouverture ci-dessus. En dehors de ces horaires, contacter la mairie.

NB : des sacs à déchets verts et tri sélectif sont à votre disposition en Mairie.

CONTAINERS A VERRE

Des dépôts sauvages de toutes sortes ont de nouveau été constatés autour des bennes à verres. Dorénavant des mesures plus restrictives seront prises à cet effet.

LA COMMUNE RECRUTE UN PORTE-DRAPEAU

Toute personne intéressée pour être le porte-drapeau à Servaville et communes environnantes, lors des manifestations commémoratives est invitée à se faire connaître en Mairie.

SOMMAIRE

	<i>Page</i>
- Déchetterie : horaires d'hiver	1
- Containers à verres : dépôts sauvages	1
- La commune recrute : un porte-drapeau	1
- Recensement militaire 4ème période 2013	2
- Feux de broussailles	2
- Qualité de l'eau Résultats d'analyses	2
- Spectacle intercommunal du 20 Octobre 2013 à Préaux	3
- Chiens errants	4
- A.S.C.S.S. : soirée antillaise du 19 Octobre 2013	4
- A compter du 17 Septembre... Camion Burger	4
- coupon-réponse spectacle Intercommunal du 20 Octobre	4

RECENSEMENT MILITAIRE

Le recensement citoyen obligatoire

Ce que dit la loi : Tout jeune de nationalité française doit se faire recenser entre la date anniversaire de ses 16 ans et la fin du 3ème mois suivant. Le recensement citoyen est une démarche obligatoire et indispensable pour participer à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC).

Pourquoi un délai de 3 mois ? L'attestation de recensement puis le certificat de participation à la JDC sont indispensables pour se présenter à des examens soumis au contrôle de l'autorité publique.

Le recensement dans les délais facilite toutes ces démarches !
Une fois recensé, le jeune pourra s'inscrire sereinement et sans retard, au permis de conduire ou conduite accompagnée, au baccalauréat, présenter un CAP, etc.

Faites-le savoir à vos administrés !
Communiquez sur le recensement dans votre bulletin d'Informations municipal, sur vos panneaux d'affichage, sur votre site internet...

BIENTÔT 16 ANS ! PENSEZ AU RECENSEMENT
C'EST OBLIGATOIRE

Avez-vous pensé au e-recensement ?
Le Secrétariat général pour la modernisation de l'action publique (SGMAP) met à la disposition des communes ce service en ligne innovant (e-recensement) pour simplifier la vie des usagers. Déjà plus de 3 200 communes de raccordées. Pourquoi pas vous ?

Renseignements et demande de raccordement : <http://telechargement.modernisation.gouv.fr/ EspaceDocumentaire/MSP/particuliers/demarches-en-ligne/rsa/index.html>

www.defense.gouv.fr/jdc

Pour plus d'informations, contactez directement le Centre du Service National de Rouen :

- Pour le département de l'Eure et Loir : 02 32 08 20 76 dsr-csn-rou-eel1.sga@defense.gouv.fr
- Pour le département de l'Eure : 02 32 08 20 32 csn-rou-eur1.sga@defense.gouv.fr
- Pour le département de la Seine Maritime : 02 32 08 20 81 csn-rou-sei1.sga@defense.gouv.fr

Les jeunes gens (filles et garçons) nés en Octobre, Novembre, Décembre 1997 doivent se faire recenser dans leur seizième anniversaire, à la mairie de leur domicile aux jours et heures de permanence.

Se munir du livret de famille et d'une pièce d'identité (carte nationale d'identité, passeport ou tout autre document justifiant de la nationalité française) ainsi que d'un justificatif de domicile.

FEUX DE BROUSSAILLES

Il est rappelé que le brûlage à l'air libre est interdit suivant l'article 84 du règlement sanitaire départemental.

Le dépôt de branchages peut se faire à la **déchetterie de Darnétal** qui est ouverte au public :

Lundi, Mercredi, Jeudi, Samedi
De 9 heures à 12 heures et de 14 heures à 17h30
Le Vendredi de 14h45 à 17h30
Fermée les jours fériés.

QUALITE DE L'EAU



Conclusion sanitaire (prélèvement n° 00170385) Du 10 Juillet 2013.

Eau d'alimentation conforme le jour du prélèvement, aux exigences de qualité pour l'ensemble des paramètres mesurés.

APRES-MIDI SPECTACLE INTERCOMMUNAL GRATUIT LE 20 OCTOBRE 2013 A PREAUX - SALLE LA CLE DES CHAMPS

Comme tous les ans, un après-midi spectacle destiné, aux anciens de plus de 65 ans, organisé cette année par la commune de Saint-Jacques-sur-Darnétal, aura lieu le :

Dimanche 20 Octobre 2013 à 14 heures
À la Salle « La Clé des Champs » À PREAUX

PROGRAMME

Groupe « Marée de Paradis » (chants de marin)
durée spectacle : 1h30 environ -

Entr'acte

Loterie à la fin du spectacle (tirage des numéros de billets).



Si vous désirez participer, retournez le coupon ci-dessous à la mairie avant le :
Mercredi 9 OCTOBRE 2013

COUPON A DETACHER ET A REMETTRE EN MAIRIE
SPECTACLE INTERCOMMUNAL DU 20 OCTOBRE 2013

NOM

PRENOM

AGE
